

Extraits du registre des archives de conseils municipaux de PEDERNEC

- **1^{er} thermidor An 7:** Instauration du premier registre des délibérations municipales à Pédernec.
- **26 thermidor An 11:** Le Conseil change la date du pardon de Pédernec qui était habituellement le troisième dimanche d'août . La nouvelle date retenue est le 30 prairial ou 19 juin, soit avant le pardon de Guingamp.
- **1^{er} janvier 1806:** Le nouveau calendrier avec le changement de date est instauré. Mr Guillaume ANSQUER est nommé maire.
- **16 août 1819:** Le conseil municipal délibère sur les limites de la Commune et celles de Tréglamus sur proposition du Sous-Préfet de Guingamp. Le Conseil accepte les changements.
- **20 avril 1820:** Installation de deux adjoints. Le serment prononcé fut celui-ci: « **je jure fidélité au roi , obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume** ».
- **9 mars 1836:** Délibération en vue de la construction de la mairie.
- **8 mai 1845:** Pédernec comptait 3000 habitants et Tréglamus 1500.
- **2 octobre 1851:** Le Conseil municipal choisit comme nouvelle institutrice Melle Marguerite LE ROLLAND.
- **26 mai 1854:** le Conseil municipal vend une parcelle de terre 46 francs. Il s'agit d'un terrain vague situé sur le bord de la route impériale n° 167 Vannes-Lannion au profit de Mme veuve LE LAY.
- **20 février 1855:** Le traitement de l'instituteur passe à 292 francs.
- **10 mai 1855:** Le Conseil pensant à une rentrée d'argent décide que les places des marchands de la foire de Bré des 17 juin, 2 août , et 22 septembre seraient mises aux enchères et « payé sur le champ ».
- **20 août 1855:** le Conseil fixe une taxe de 5 francs pour les chiens de luxe et d'agrément et un franc pour les chiens de garde, selon la loi du 2 mai 1855.
- **17 décembre 1860:** Enquête publique concernant la voie ferrée Rennes-Brest pour l'établissement et l'emplacement prévu près de la chapelle Sainte-Anne.
- **7 août 1880:** Le Conseil demande l'écèlement de la grande côte de Dour Ar Bars (nouvelle 167) reconnue de grande utilité, sans déviation du bourg de Pédernec. Le Conseil demande que la salle d'asile communale de Pédernec soit déclarée communale à condition, que cela ne coûte rien à la commune.

- **16 février 1882:** pour l'école des garçons qui compte plus de 200 élèves, il est demandé pour cela par le Conseil des appareils de gymnastique vu que l'école possède une belle cours-clos et un préau couvert parfaitement apte. La gymnastique étant obligatoire.
- **5 avril 1885:** L'avis est demandé à la Commune sur l'opportunité d'un champ de tir à Plouisy pour la garnison de Guingamp. Les maires de Plouisy et Pédernec émettent des réserves quant à la sécurité et la liberté de circulation des riverains.
- **10 mai 1903:** Le Conseil prend acte de ce qu'un bureau de poste s'ouvre à Pédernec le 1^{er} juillet 1903.
- **19 août 1906:** Le Sous-Préfet demande la création d'une école de filles à Pédernec: désignation du terrain et choix de l'architecte.
- **24 janvier 1909:** Demande de création d'une classe enfantine annexée à l'école des filles de Pédernec et cela depuis que les religieuses ont fermé l'asile libre des enfants des deux sexes de 3 à 5ans vagabondant sur les routes si fréquentées de Pédernec gênant les voyageurs et source d'inquiétude pour les parents.
- **22 août 1909:** Allocation allouée au corps des sapeurs pompiers de Pédernec (pendant 15 ans).
- **9 juin 1910:** le Conseil vote une somme de 740 francs pour la création d'un corbillard à Pédernec (pour transport de corps).